

République Française

Département

Bouches-du-Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EYGUIERES**

13430

SEANCE DU 25 AOUT 2025

**L'an deux mille vingt cinq
Et le vingt-cinq aout à dix-neuf heure,**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Henri PONS, Maire de la Commune d'Eyguières.

**Conseillers en
exercice : 29**

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent BOYER

**Conseillers ayant pris
part au vote : 25**

Présents : M. Henri PONS, M. Georges BOUQUET, Mme. Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme. Sophie ACHARD, M. Alain BRIEUGNE, Mme. Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme. Christiane LOUIS, Mme. Danielle MARCHAND, Mme. Patricia BOMPARD, M. Laurent BOYER, Mme. Virginie ALTEMIR, M. Didier NAL, M. Gérard MIE, Mme. Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme. Camille GARCIN.

**Date de la Convocation :
19/08/2025**

Absents : Mme. Patricia BOCCABELLA, M. Vandick GONCALVES, M. Frédéric PUJANTE, M. Jean-Claude SERGEAT.

**N°
46-2025**

Procurations : Mme. Sandrine POZZI à M. Henri PONS, M. Alain THOMAS à M. Didier NAL, Mme. Lysiane VEIGNAL à M. Michaël RENAUX, M. Alexandre FONTAT à Georges BOUQUET, Mme. Audrey TOURON à Mme. Virginie ALTEMIR, M. Bruno PAILLET à M. Alain BRIEUGNE, Mme. Delphine BONNEL à Mme. Annabel VALENTIN.

**Transmis au contrôle de
légalité le : 27/08/2025**

**Objet : Cession par la commune de la parcelle cadastrée section AB n°1303
sise rue Carrossière au profit de Madame et Monsieur THOMASSIN**

Rapporteur : Monsieur Alain BRIEUGNE – Adjoint délégué à l'urbanisme

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-21 et suivants ;

VU le Code Général de la propriété des personnes publiques ;

La parcelle cadastrée section AB n°1303, d'une superficie de 38 m², est située rue Carrossière, dans le centre ancien de la commune. Cette parcelle fait l'objet d'une occupation de longue date par les propriétaires contigus, Madame et Monsieur THOMASSIN.

Dans un souci de régularisation foncière, la commune d'Eyguières a engagé une démarche de cession au bénéfice des occupants précités. La parcelle a fait l'objet d'une procédure de désaffectation et de déclassement préalable, par la délibération précédente, et relève désormais du domaine privé communal.

La valeur vénale du bien est estimée à 10 000 euros selon l'avis des Domaines. Il est précisé que la valeur vénale est assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Les acquéreurs, Madame et Monsieur THOMASSIN, ont formalisé par écrit, en date du 7 juillet 2025, leur accord pour acquérir la parcelle au prix de 9 000 €.

Il est précisé que cette opération ne relevant pas d'un lotissement, elle n'est pas soumise à la TVA conformément aux dispositions en vigueur depuis le 11 mars 2010.

Les frais de notaire, de mutation et, le cas échéant, de résolution, seront intégralement supportés par l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la cession de la parcelle sise rue Carrossière cadastrée section AB n° 1303 d'une superficie de 38 m² au profit de Madame et Monsieur THOMASSIN moyennant le prix de 9 000.00 euros ;
- **PRECISE** qu'en cas de non-respect des conditions susvisées la présente cession sera résolue de plein droit, que les frais d'acte constatant la résolution de la vente seront à la charge de l'acquéreur et que l'ensemble des frais engagés par la commune sera également à la charge de l'acquéreur ;
- **PRECISE** que la commune se réserve le droit de demander des dommages-intérêts pour le préjudice subi en cas de résolution de la vente ;
- **ACCORDE** la purge de tout droit de préférence et/ou préemption ;
- **INSCRIT** les recettes au budget 2025 de la commune ;
- **MANDATE** Maître Aurore ROLLAND pour établir les actes notariés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

MAJORITE

POUR : 22 (M. Henri PONS, M. Georges BOUQUET, Mme. Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme. Sophie ACHARD, M. Alain BRIEUGNE, Mme. Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme. Christiane LOUIS, Mme. Danielle MARCHAND, Mme. Patricia BOMPARD, M. Laurent BOYER, Mme. Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme. Camille GARCIN, Mme. Sandrine POZZI, Mme Lysiane VEIGNAL, M. Alexandre FONTAT, M. Bruno PAILLET, Mme Delphine BONNEL M. Didier NAL, M. Alain THOMAS)

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 03 (M. Gérard MIE, Mme Virginie ALTEMIR, Mme. Audrey TOURON)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 00

Monseigneur Henri PONS
Maire d'Eyguières

